

SYNDICAT NATIONAL DE | Bulletin LA BANQUE ET DU CRÉDIT | d'Adhésion

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - 2 RUE SCANDICCI 93691 PANTIN CEDEX

MERCI DE RETOURNER VOTRE BULLETIN D'ADHÉSION AU SNB/CFE-CGC - S	SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - 2 RU	E SCAND	ICCI 93691	PANTIN C	EDEX	
CIVILITÉ	MONTAN	MONTANT DE LA COTISATION 2024				
NOM	Marci d'antour					
NOM DE NAISSANCE	Selon classification	Prix annuel	Prix semestriel	Prix trimestrie	l Prix mensue	
PRÉNOM	Alternants	56€	28,00€	14,00€	soit 1,59€	
DATE DE NAISSANCE	& Apprentis Niveau A et B	69€	34,50€	,		
ADRESSE PERSO.			· '	17,25€	soit 1,96€	
CODE POSTAL VILLE VILLE		105€	52,50€	26,25€	soit 2,98€	
TÉL. PERSO.		110€	55,00€	27,50€	soit 3,12 €	
EMAIL PERSO.		131€	65,50€	32,75€	soit 3,71 €	
ENTREPRISE	Niveau H	171€	85,50€	42,75€	soit 4,85 €	
POSTE ACTUEL	Niveau I	195€	97,50€	48,75€	soit 5,53€	
CLASSIFICATION ACTUELLE	Niveau J	225€	112,50€	56,25€	soit 6,38€	
ADRESSE PRO.	Niveau K	245€	122,50€	61,25€	soit 6,94€	
CODE POSTAL VILLE	Hors classe	292€	146,00€	73,00€	soit 8,27 €	
TÉL. PRO. L. I. I. I. MOBILE PRO. L. I. I. I.	DEMAR		TRIMESTRE EI	TAMÉ DECTE	: DÛ	
EMAIL PRO.	KEWAK					
J'AUTORISE LE SNB/CFE-CGC À COMMUNIQUER VIA :	* Prix mensuel du	montant de	la cotisation ap	rès crédit d'im	pôt égal à 66	
□ MON MAIL PERSONNEL □ MON MAIL PROFESSIONNEL						
□ MON MOBILE PERSONNEL □ MON MOBILE PROFESSIONNEL	J'ADHÈRE PA	R LA PRI	ÉSENTE AU	SNB/CFE	-CGC:	
Les données collectées vont servir à la réalisation de nos activités syndicales y compris administratives. La base légale de leur traitement est l'intérêt lé nous permettent de mettre en œuvre nos activités syndicales au service de nos adhérents, mais aussi de l'ensemble des salariés conformément à la noti	on de renrésen-					
tativité syndicale. Le recueil de ces données est obligatoire, notamment en ce qu'elles nous permettent d'animer notre réseau syndical sans quoi il nous su de mener à bien notre activité et de procéder à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatisé, éventuellement à l'aide d'un sous-traitant	erait impossible DAIE :		SIGNATURE	: :		
garanties appropriées, et ne sont pas commercialisées. Nous les conservons en base active tout au long de l'adhésion, puis pendant deux ans à com	pter de la perte					
de qualité d'adhérent. Intervient ensuite leur archivage intermédiaire pour une durée de trois ans. Elles sont alors détruites. Vous pouvez exercer vos d rectification, d'opposition, d'effacement et à la limitation du traitement en nous écrivant : par voie postale : SNB/CFE-CGC-2, rue Scandicci – 93691 Par	roits d'accès, de ntin Cedex – par					
mail: contact@snb.services.org. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouv réclamation à la CNIL En adhérant, l'accepte que mes données personnelles et syndicales soient communiquées aux structures d'affiliation CFF-CGC af	ez adresser une					
la réalisation de nos activités syndicales et d'administration interne.	in de permette					
Retraité, vous bénéficiez d'une réduction de 50% sur voti	o antination annualla					
Vous bénéficiez de 66°	% de crédit d'impôt sur l	e montar	it annuel d	e votre co	tisation	
dans i	a limite de 1% des salaires o	et pensio	ns nets.			
MANDAT DE PRÉLÈVEMENT	CEDA					
MANDAI DE PRELEVEMENT	SEPA (joindre impérat	ivement i	ın RIB avec	IBAN)		
TRIMECTRIEL COMECTRIEL COMECTRIEL	La présente demande est valab créancier dans un délais	le jusqu'à	annulation de	e ma part à l	notifier au	
TRIMESTRIEL SEMESTRIEL ANNUEL	prélèvement, tou				ue	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNB/CFE-CGC à envoyer des instru						
compte conformément aux instructions du SNB/CFE-CGC. Vous bénéficiez du droit d'être r						
vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8	3 semaines suivant la date de debi	t de votre c	ompte pour u	n preleveme	nt autorise.	
RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT : PRELEVEMENT SNB	DÉBITEUR —					
	NOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR					
CRÉANCIER						
	ADRESSE (N° ET RUE):					
IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA (ICS) FR22ZZZ641948						
NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER —						
Syndicat National de la Banque et du crédit - S.N.B.						
2, rue Scandicci - 93691 PANTIN Cedex	CP: VILLE:					
FRANCE						
01 48 10 10 50	PAYS:					
01 10 10 00						
COMPTE À DÉBITER		DA	re.			
US DE COURTE IDANI		DA	E.			
N° DE COMPTE IBAN						
PIO		SIG	NATURE :			
CODE BIC						
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilis						

que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Parce que les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, le SNB/CFE-CGC met à disposition pour ses adhérents un panel d'assurances et d'assistances.

L'assistance en droit du travail

Pour toutes questions liées à votre activité professionnelle salariée, nos experts en Droit du Travail se tiennent à votre disposition au **01 48 10 10 50**

L'assistance juridique

Votre adhésion syndicale est assortie d'une assistance juridique *EXCLUSIVEMENT RESERVÉE À NOS ADHERENTS ACTIFS* (et sous réserve que vous soyez à jour de vos cotisations). Elle est se tient à votre disposition sur tous les domaines du droit et notamment pour les thèmes suivants : habitation, famille, services publics, consommation... Les renseignements fournis ne pourront pas faire l'objet d'une confirmation écrite. Aucun document ne sera adressé aux bénéficiaires et l'information sera exclusivement donnée par téléphone.

Pour utiliser "SNB ASSISTANCE JURIDIQUE" Appeler au : 04.68.80.12.89 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9H à 12H et de 14H à 17H45

Munissez-vous de votre n° d'adhérent SNB (qui vous sera communiqué par courrier après enregistrement de votre adhésion par nos services).

La protection pénale et civile

Vous êtes mis en cause par un client de votre employeur, à l'occasion d'actes de « gestion de patrimoine » effectués en votre qualité de salarié pour des faits relevant de l'exercice de vos fonctions, missions ou délégations consécutivement à la réalisation d'une infraction à la législation du travail, d'une maladresse, imprudence, négligence, inattention, méconnaissance ou inobservation des Lois ou des Règlements, d'un manque de précaution ou d'une abstention fautive, d'une infraction pénale y compris en cas de délit de blanchiment.

Vous êtes victime de harcèlement, de discriminations, de menaces, d'injures, de diffamations ou de dommages corporels non accidentels dans l'exercice de vos fonctions, missions ou délégations.

La protection sociale et prud'homale

Vous êtes victime d'une maladie, d'un accident ou d'une agression et rencontrez des difficultés pour faire valoir ou respecter vos droits à l'égard de votre employeur, des organismes sociaux (Pôle Emploi, CPAM...), des compagnies d'assurances.

Vous avez besoin de faire valoir vos droits à l'égard de votre employeur car vous rencontrez des difficultés dans l'exécution de votre contrat de travail, vous quittez ou perdez votre emploi suite à une démission ou un licenciement et ne parvenez pas à trouver un accord...



Syndicat National de la Banque et du Crédit. 2 rue Scandicci, 93691 Pantin Cedex

ବ୍ଦ 01 48 10 10 50 ⊠ contact@snb-services.org

www.snb-services.com

